

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

ANNEE 2018-2019



SOMMAIRE

- Page 3: c'est quoi un projet pédagogique ?
- Page 4: le Projet Educatif de la commune
- Page 5: situation initiale
- Page 6: descriptif de l'Accueil de Loisirs
- Page 8: les capacités d'accueil
- Page 9: le personnel et la communication
- Page 10: les tarifs
- Page 11: une journée type à l'Accueil de Loisirs
- Page 12: les objectifs pédagogiques
- Page 21: l'équipe pédagogique
- Page 23: les enfants porteurs de handicaps
- Page 24: les séjours courts

C'est quoi un projet pédagogique ?

« La pédagogie c'est l'art (méthodes, pratiques) de faire passer un savoir, des connaissances »



- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique/les intervenants/les parents/les mineurs et l'organisateur
 - Il définit les conditions de fonctionnement
 - Il sert de référence tout au long de l'action
 - Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne
 - Il permet de construire les démarches pédagogiques
 - Il est réalisé par l'équipe pédagogique
- A partir du projet éducatif de la commune, à partir des valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre mais en fonction:
 - Du public donné
 - Des ressources humaines, financières, matérielles...
 - Des installations spécifiques
 - Des dates données et horaires prévisibles
 - Des modalités de fonctionnement de l'équipe

Le Projet Educatif de la commune...

Compte tenu...

- Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire
- Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,
- De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,
- Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles rencontrées parfois par les parents pour les aider,
- Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

La commune s'est fixé les objectifs suivants...

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

Mise en place de moyens...

- L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité avec l'école et la famille,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,
- Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

Situation initiale...

La commune de Nivillac compte 4572 habitants sur une zone de 5548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 kms dans sa plus grande longueur). Elle est découpée en 4 principaux lieux: le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie.

Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de la Roche Bernard.

L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont entraîné une nouvelle donne: la garde d'enfants devenait un réel problème ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

• Locaux, sites exploitables et matériel utilisable par l'ALSH

- Salle des sports et terrains multiports
- Salle foyer rural avec cuisine aménagée
- Salle du Docteur PICAUD dans le bourg
- Le bois de la Boissière
- Le jardin de Lourmois
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal en herbe
- Structures jeux extérieurs et skate parc
- Un minibus de 9 places

• Les différents partenariats possibles

- L'école de musique
- Le Forum
- La bibliothèque
- La piscine
- Le centre équestre
- Les associations sportives et culturelles de la commune
- Le réseau de professionnels sur l'intercommunalité

Description de l'ALSH

L'ALSH accueille des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans. Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques du public, les enfants et les jeunes sont accueillis dans différents espaces.

De plus, afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis sur plusieurs tranches d'âges: 3/6 ans, 6/9 ans et plus de 10 ans.

L'ALSH est déclaré DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Nous sommes donc dans l'obligation:

- **D'élaborer un projet éducatif et pédagogique**
- **De respecter un taux d'encadrement réglementaire et qualifié**
- **De suivre une réglementation spécifique aux Accueils de Loisirs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil...)**

➤ Un espace 3/6 ans

- * une grande salle d'activité aménagée en plusieurs « petits coins »
- * une salle de motricité utilisée aussi comme salle d'activité et de repos
- * une salle de sieste
- * des sanitaires adultes
- * un bureau
- * une salle pour l'équipe pédagogique et cuisine
- * un local de rangement intérieur et un local extérieur
- * une cour extérieure avec sanitaires

➤ **Un espace 6/9 ans**

- * une grande salle d'activité divisible en 2 parties
- * un petite salle d'activité à l'étage
- * des sanitaires
- * une salle pour l'équipe pédagogique et cuisine
- * un local de rangement intérieur
- * une cour extérieure avec sanitaires
- * un garage

➤ **Un espace plus de 10 ans, salle du Docteur PICAUD dans le bourg**

- * une salle délimitée par plusieurs espaces (salon, salle à manger, activités, des jeux de société...)
- * des sanitaires
- * un coin cuisine

Capacités d'accueil 2018-2019

PERIODE	CAPACITE TOTALE	3/6 ANS	PLUS DE 6 ANS
JUILLET	80	32	48
AOUT	58	28	30
AUTOMNE	54	24	30
NOEL	28	16	12
HIVER	54	24	30
PRINTEMPS	54	24	30
MERCREDIS	48	24	24

Les horaires

- * Accueil échelonné: de 8h à 10h
- * Pause méridienne: de 12h à 13h30, avec possibilité de prendre son repas à la cantine
- * Départ échelonné: de 17h à 18h
- * Garderie pré et post accueil: 7h30/8h et 18h/18h30

Les inscriptions

Vacances scolaires:

- Les 3/9 ans peuvent s'inscrire à la journée avec ou sans repas
- Les 10 ans et plus peuvent s'inscrire avec ou sans repas à la journée ou la ½ journée

Les mercredis:

- Pour toutes les tranches d'âges à la ½ journée ou journée avec ou sans repas.

Réservations et annulations:

Vacances scolaires: le lundi de la semaine A pour toutes les journées et repas de la semaine B.

Les mercredis: le lundi de la semaine A pour le mercredi de la semaine B



IMPORTANT !!!

avant toute nouvelle inscription, un dossier par enfant doit être rempli. Celui-ci est valable pour l'année civile...

Le personnel...



Le personnel pédagogique

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans

Composition de l'équipe

- L'équipe d'encadrement se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFÀ (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'animateur), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFÀ, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé (aide-animateur)
- La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)
- L'adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)

Personnel technique salarié de la commune

- 2 personnes pour l'entretien journalier des locaux
- 2 à 3 personnes pour le service cantine

Communication...

Avant l'accueil

- Depuis le début d'année, les programmes sont téléchargeables sur le site de la commune www.nivillac.fr, 3 semaines avant le début des vacances. De plus, vous y trouverez toutes les informations pratiques du service Enfance/Jeunesse.

Pendant le séjour

- Nous informons les parents oralement ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'information qui leur est destiné. De plus, au moins une personne de l'équipe est disponible afin de répondre aux éventuelles questions des parents.

Après le séjour

- L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur : la commune de Nivillac.

Tarifs

Nivillac et communes conventionnées*

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	4,80€	7,95€	9,10€	10,30€	11,40€
½ journée	2,35€	4,00€	4,55€	5,20€	5,80€
Repas	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€
Garderie	0,48€ le ¼ h	0,49€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,51€ le ¼ h	0,52€ le ¼ h

*Férel convention nominative (pour les villages de La Grée, La Châtaignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Kéraudrain), La Roche Bernard et Herbignac.

Hors convention

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	13,40€	14,95€	17,70€	19,50€	21,35€
½ journée	6,70€	7,50€	8,60€	9,95€	10,80€
Repas	7,31€	7,31€	7,31€	7,31€	7,31€
Garderie	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h

Une journée type à l'ALSH...

- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-15h Temps calme pour les moins de 6 ans
- 13h30-14h Temps calme puis libre pour les plus de 6 ans
- 13h30-16h Sieste avec réveil échelonné pour les moins de 6 ans
- 14h-16h30 Temps activités pour les plus de 6 ans
- 15h-16h30 Temps activités 3/6 ans
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

Bien sûr cette journée type peut être modulée suivant les besoins et les attentes des enfants et des jeunes

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique (animateurs, directrice adjointe et directrice) sur les différents temps d'une journée à l'ALSH.

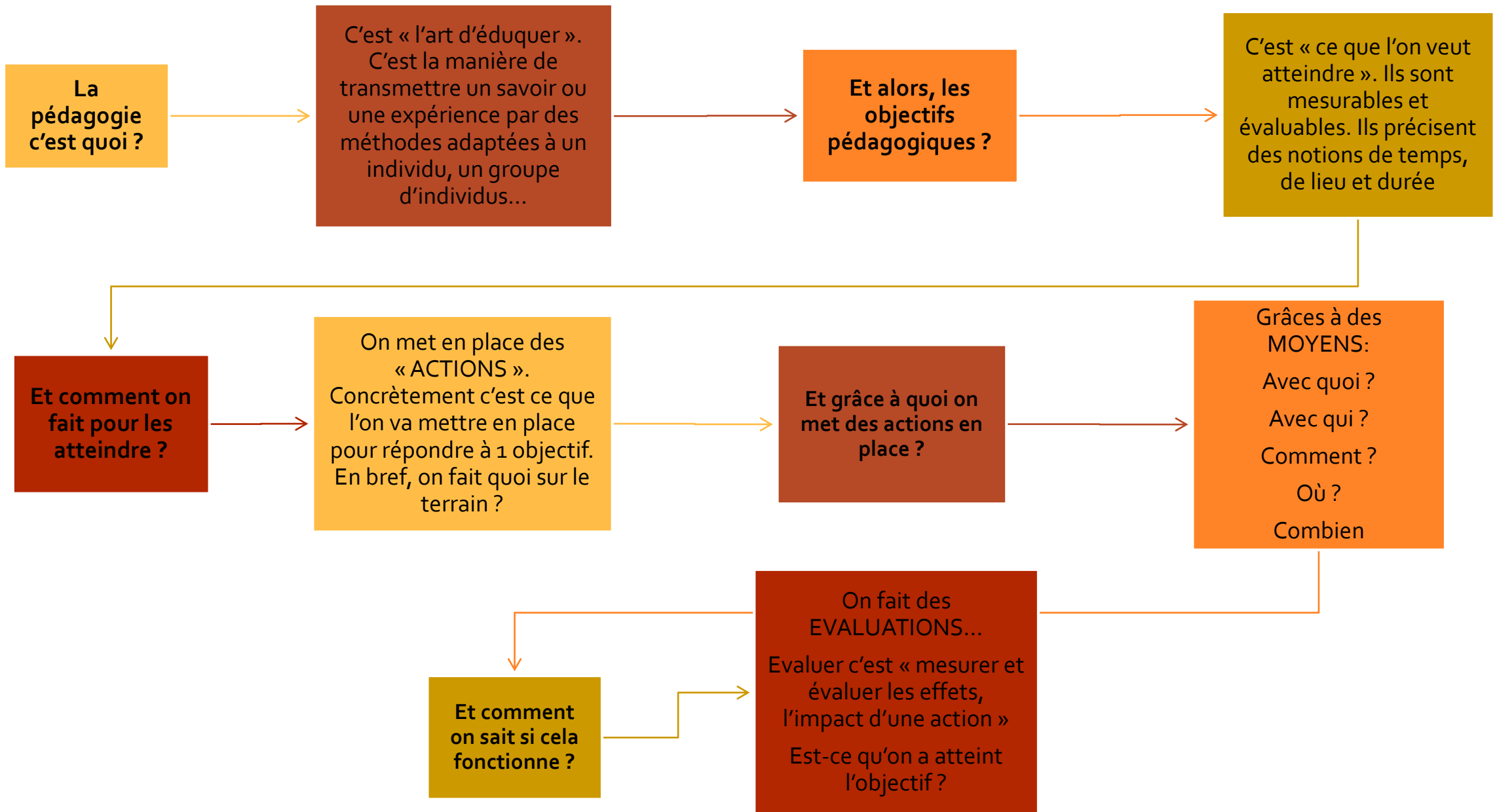


Notre mission, notre but principal, est de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre du plaisir en fréquentant l'Accueil de Loisirs. Le centre est donc tout d'abord **un espace ludique** permettant de passer de bons moments avec les copains.

L'Accueil de loisirs est aussi **un espace de détente**, où nous tenons à respecter le rythme de chacun selon son âge et assurer sa sécurité physique, morale et affective.

L'Accueil de Loisirs est aussi **un espace d'apprentissage du vivre ensemble** afin de permettre à tous les enfants et les jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions. De ce fait, vivre ensemble, c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant ou au jeune en tant qu'individu à part entière, qui évolue avec les autres.

Ce n'est qu'à cette condition, pendant son séjour, qu'il pourra prendre du plaisir dans ce qu'il entreprend et s'ouvrir aux personnes qui l'entourent.



Temps d'accueil du matin - 7h30-10h

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés de la journée. Ils permettent de donner des repères aux enfants et d'instaurer un climat de confiance. De plus, ce sont des moments propices à la communication, le dialogue entre tous les différents interlocuteurs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Etre vigilant à l'accueil de l'enfant et de son accompagnant au sein de l'Accueil de Loisirs afin de créer un climat de confiance, de sécurité entre tous les acteurs de la journée de l'enfant.</p> <p>Respecter la courbe d'intensité de chaque enfant en tenant compte de l'heure d'arrivée de celui-ci afin qu'il se sente bien physiquement et mentalement (détendu et sans appréhension) toute la journée.</p> <p>Permettre à l'enfant de prendre du plaisir à participer aux petits ateliers du matin, sans stress et ainsi permettre aux parents d'être rassurés.</p> <p>Favoriser le contact entre les enfants dès leur arrivée, faire connaissance, les intégrer en réunissant les enfants habitués à fréquenter l'Accueil de Loisirs avec les nouveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Présence d'un nombre d'animateurs suffisant et se répartir les missions: accueil des parents, intégration dans le groupe, visite du centre...- L'animateur doit être à l'écoute, ne doit pas juger et rester discret sur les retours des parents- Aller vers les familles et les enfants, expliquer le déroulement de la journée, échanger afin de connaître l'état d'esprit de leur enfant: rassurer si besoin les enfants et les parents- Accompagner l'enfant si besoin, lui demander ce qu'il veut faire et l'intégrer à un groupe par le biais du jeu et de la discussion- Installer dans les salles différents coins, ateliers calmes (commencer doucement la journée), rendre les différents espaces accueillants- Mise en place de jeux collectifs, de société, lectures...- Faire l'évaluation: observer le comportement des enfants, s'il y a une bonne cohésion des groupes- Etre vigilant aux enfants qui s'isolent- Noter les arrivées sur la tablette

Temps d'activités (10h-12h et 14h-16h30)

L'activité n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen de permettre à l'enfant de prendre du plaisir, découvrir de nouvelles techniques...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Proposer des activités de telle sorte qu'elles soient un outil et non le but des projets d'animation: l'activité n'est pas une fin en soi mais bien un support pour atteindre des objectifs</p> <p>Les activités devront permettre un apport ou approfondir des connaissances, une ouverture d'esprit et surtout donner envie et prendre du plaisir.</p> <p>Développer la notion de choix chez l'enfant pour lui permettre de devenir acteur de sa journée, être capable d'affirmer ses goûts, qu'il se sente écouté et apprendre à faire des choix.</p> <p>Proposer des activités en lien avec le thème et les objectifs des projets d'animation: créer un lien entre le projet d'animation et les activités afin que les enfants découvrent par eux-mêmes là où les équipes veulent les amener. Cela permettra de susciter l'envie, l'implication et la motivation des enfants.</p> <p>Permettre à chaque enfant de faire une évaluation individuelle des activités proposées (« J'ai aimé ou j'ai pas aimé » - je voudrais faire »)</p> <p>Rendre les projets d'animation attractifs afin de donner envie au plus grand nombre d'y participer.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Adapter les activités si besoin en fonction des envies des enfants- Proposer différents styles d'activités (manuelles, d'expression, sportives, de coopération...)- Afficher les plannings afin d'informer les enfants et les familles des activités proposées- Prévoir le matériel et un répertoire d'activités- Mettre en place des outils d'évaluation ludiques à destination des enfants- Etre à l'écoute de enfants afin de répondre à leurs envies- Elaborer des projets d'animation qui motivent aussi l'équipe- Pensez à mettre en place une sensibilisation aux projets d'animation

Temps de repas (12h-13h30 et 16h30-17h)

Les temps de repas et de goûter sont des moments conviviaux qui facilitent les interactions entre les différents acteurs
De plus, ils répondent à un besoin vital pour tout un chacun...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Faire des temps de repas un moment de partage (enft/enft-enft/anim), un espace de parole, un temps privilégié afin qu'ils puissent s'exprimer librement et créer des liens.</p> <p>Arriver à l'heure à la cantine afin de respecter le travail des agents de service et être vigilant à la durée du repas.</p> <p>Faire les déplacements en groupes et respecter les règles de sécurité.</p> <p>Faire goûter les aliments aux enfants afin de diversifier leurs goûts et aborder les règles de nutrition pour grandir en bonne santé.</p> <p>Demander aux enfants de s'entraider et de participer aux temps de repas afin de développer l'autonomie, les responsabiliser et les valoriser dans leurs missions.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Faire des petits groupes qui facilitent la communication- Etre présent et à l'écoute- Faire respecter le calme (être vigilant au niveau sonore) et recadrer si besoin- Possibilité de faire des petits jeux en attendant les plats afin d'aider les enfants à patienter sur le temps du repas du midi- Mettre les gilets jaunes aux enfants, les compter et prendre une trousse de secours par groupe pendant les déplacements- Le repas du midi ne doit pas excéder 1h15- Donner aux enfants des missions: apporter l'eau, débarrasser, nettoyer tables...- Mettre en place des activités cuisine et des goûters salés

Temps libres et temps calmes (à partir de la fin du repas jusqu'au début des activités)

Ces temps sont très importants car ils permettent de réguler le reste de la journée...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Permettre à chaque enfant de plus de 6 ans de se reposer lors de ces temps pendant 30 mn afin de respecter son rythme physiologique (faire descendre la courbe d'intensité de l'enfant), de favoriser son attention pour les activités, et ainsi qu'il prenne du plaisir à vivre sa journée à l'Accueil de Loisirs.</p> <p>Laisser sur le temps libre le choix à l'enfant de son atelier afin qu'il soit acteur de ce temps, qu'il gagne en autonomie et développe sa créativité.</p> <p>Profiter de ce temps pour vivre un moment d'échange individuel avec l'enfant et ainsi créer un lien privilégié.</p> <p>Permettre aux enfants qui en ressentent le besoin d'aller faire la sieste.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Pendant le temps calme, mettre en place des ateliers « autonomes » (jeux de société, livres, perles, relaxation...)- Le niveau sonore doit être faible- La présence « active » de l'animateur est indispensable afin de faire respecter le calme. Celui-ci doit avoir une posture calme et montrer l'exemple (parler doucement par exemple)- Aménager des coins calmes dans la salles (tapis, coussins....)- Mettre de la musique douce, lire des histoires.- Diviser les groupes afin d'éviter l'énerverment et utiliser tous les espaces disponibles.- Mettre du petit matériel à disposition des enfants- Proposer des jeux calmes- Un animateur présent dans chaque salle de sieste afin de veiller au sommeil de chaque enfant

Temps accueil de soir (de 17h à 18h30)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Faire un bilan rapide avec les familles pour que l'enfant termine sa journée dans de bonnes conditions et écouter les retours de l'enfant.</p> <p>Se rendre disponible auprès des parents pour répondre aux questions et faire des transmissions si besoin.</p> <p>Assurer le suivi des départs des enfants avec la tablette afin de garantir la sécurité.</p> <p>Proposer aux enfants un temps libre de QUALITE et ENCADRE afin d'éviter les débordements, les tensions entre enfants.</p> <p>Créer du lien entre l'Accueil de Loisirs et la maison pour que l'enfant se sente bien et revienne avec plaisir.</p> <p>Proposer plusieurs espaces afin que chaque enfant puisse faire ses propres choix.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Echanges oraux avec les familles, noter des informations sur le cahier de liaison si besoin- Aller vers les parents, amener l'enfant à expliquer sa journée à ses parents- Bien noter les départs sur la tablette- Proposer une panoplie d'activités faciles à mettre en place- Faire une petite évaluation ludique avec les enfants sur leur journée- Mettre en place des expositions, affichages et inviter les parents à entrer dans le l'Accueil de Loisirs- Mise en place d'un temps extérieur quand la météo le permet, mettre du matériel à disposition des enfants et faciliter l'accès aux différents « ateliers » dans la grande salle

Réunions hebdomadaires animateurs

Elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de la structure et font parties du travail d'un animateur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE/ROLES ANIMATEURS
<p>Permettre à chaque animateur de s'exprimer librement et sans jugement pendant les réunions afin d'assurer une bonne intégration de chacun dans l'équipe.</p> <p>Faire un point à chaque réunion (évaluation) sur le déroulement du projet d'animation afin de voir où on en est, de réajuster si besoin, de se recentrer sur les objectifs.</p> <p>Partager des informations sur l'organisation de la semaine, sur le fonctionnement de l'équipe, sur les enfants, afin d'être sur un pied d'égalité et d'aller tous « dans le même sens ».</p> <p>Retravailler les plannings d'activités afin d'assurer une organisation plus fluide entre les membres de l'équipe et que les enfants se sentent plus investis.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de réunions hebdomadaires (le mercredi soir)- Chacun doit être à l'écoute et mettre en place des bonnes conditions d'écoute- Inciter la parole de tous- Etre sérieux, actifs et investis- Reprendre les évaluations des enfants et en discuter- Mettre en place des affichages à destination de l'équipe- Faire des listes de matériels et de courses si besoin

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



« Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »

Les parents nous confient leurs enfants. C'est notre responsabilité de garantir la sécurité physique, affective et morale.

Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'AL exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- *la bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités,
- *la sécurité affective et physique des enfants
- *le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- *la recherche d'une attitude éducative constante,
- *la connaissance et le respect des différentes réglementations,
- *une manière d'être et de faire, fondée sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilités des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

LES ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA*

Avant le séjour, le directeur rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation

Chaque semaine ils ont une feuille d'évaluation à remplir sur les savoir/savoir faire/savoir être. Cette feuille leur permet d'analyser leur travail.

Les stagiaires rencontrent le directeur une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation (grâce à la feuille). A la fin de cette rencontre, le directeur et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des compléments à l'équipe d'animateurs ainsi qu'au directeur.

**Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur*

LES NON NEGOCIABLES DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Etre capable de s'investir dans la préparation de l'Accueil de loisirs et dans les bilans.

Auto évaluer ses animations

Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes

Respecter le projet pédagogique

La consommation de tabac et d'alcool est interdite dans les locaux

La consommation de substances illicites est interdite

Respecter les locaux et le matériel

Etre à l'écoute des enfants et des jeunes et rassurer si besoin

Intégration des enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons sur le centre des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir à comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.
- répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.
- développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie ?

SEJOURS COURTS

ÉTÉ 2018



A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été 3 séjours courts. Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants. Le séjour court est aussi un moment angoissant pour les parents qui nous laissent leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

L'objectif du séjour court

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »
Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir des nouvelles activités »

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et partager des moments de plaisirs avec les copains.

- * dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
 - * faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- * réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de faire attention à l'équilibre des menus)
 - * participer aux différentes tâches (préparation des repas, vaisselle, rangement...)
 - * préparer le matériel avant de partir
 - * participer aux veillées

Séjour 3/6 ans du 8 au 10 août à Pénestin

« Environnement » (3 jours et 2 nuits)

Lors de ce séjour, les enfants découvriront les bords de mer par le biais d'activités nature...

Pêche à pied, découverte de l'estran avec un animateur nature.



Séjour 6/9 ans du 24 au 27 juillet à Saint Just (35)

« La préhistoire » (4 jours et 3 nuits)

Un atelier initiation aux fouilles archéologiques, avec des véritables outils et un livret d'apprenti.

Un atelier initiation à l'allumage du feu par friction...



Séjour 10 ans et plus ans du 31 juillet au 3 août Presqu'île de Rhys

« Voile » 4 jours et 3 nuits

Séances de minicata, paddle et paddle géant et kayak.

